

ENGAGEMENTS FP2020



GOVERNEMENT DE LA CÔTE D'IVOIRE

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/COTE-DIVOIRE](http://www.familyplanning2020.org/cote-divoire)

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a mis à jour son engagement au Sommet sur la planification familiale à Londres, Royaume- Uni, le 11 juillet 2017.

RÉSUMÉ

A l'issue de la revue à mi-parcours du Sommet de Londres qui s'est tenu le 11 juillet 2017, la Cote d'Ivoire s'engage à :

- Poursuivre l'augmentation de la disponibilité de la planification familiale dans les établissements de santé publics et privés pour la faire passer de 90,8% en 2017 à 100 % en 2020 ;
- Accroître d'au moins 10% par an jusqu'en 2020, les ressources allouées à l'achat des produits contraceptifs qui sont de 400 000 000 FCFA en 2017 ;
- Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020 ;
- Renforcer l'offre des services de PF dans 100 établissements sanitaires y compris des SSSU-SAJ pour l'adapter aux besoins des adolescents et jeunes d'ici à 2020 ;
- Renforcer l'ensemble de la chaîne nationale d'approvisionnement en médicament pour accroître la disponibilité des produits de la planification familiale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire avec pour cibles 100% au niveau central, 100% au niveau district, et 75% au niveau des points de prestation de service(PPS).

IMPACT ANTICIPÉ

- Taux de prévalence de contraception moderne (toutes les femmes)
- Pourcentage de demande satisfaite en contraception moderne
- Taux de mortalité maternelle

ENGAGEMENT 1: Poursuivre l'augmentation de la disponibilité de la planification familiale dans les établissements de santé publics et privés pour la faire passer de 90,8% en 2017 à 100 % en 2020.

Impact attendu

1. Pourcentage de centres de santé offrant les services de planification familiale.
2. Pourcentage de centres ayant connu de rupture le jour de l'enquête

Actions proposées

1. Renforcer les capacités de 500 prestataires
2. Acquérir le matériel et équipements pour 250 établissements sanitaires
3. Acquérir les produits contraceptifs et les rendre disponibles au dernier kilomètre
4. Intégrer la PF dans les services VIH dans 150 établissements sanitaires de référence
5. Renforcer la supervision des prestataires dans 2200 établissements sanitaires
6. Renforcer le système d'information et de gestion logistique intégré

Ces actions nécessitent pour la mise en œuvre des ressources financières de 1 849 000 000 FCFA dont 653 000 000 en 2018, 708 000 000 en 2019 et 488 000 000 en 2020

Le responsable de ces actions est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, appuyé par ses partenaires.

ENGAGEMENT 2: Accroître d'au moins 10% par an jusqu'en 2020, les ressources allouées à l'achat des produits contraceptifs qui sont de 400 000 000 FCFA en 2017.

Impact attendu

Allocation budgétaire annuelle pour l'achat des contraceptifs de 440 000 000 FCFA en 2018, de 484 000 000 F CFA en 2019 et de 532 400 000 FCFA en 2020, soit 1 456 400 000 FCFA sur les trois ans.

Actions proposées

1. Réaliser le plaidoyer auprès des autorités publiques (Ministère en charge, du Budget, de l'Economie et Finance) pour l'augmentation des ressources l'achat des contraceptifs
2. Acheter les produits contraceptifs

Ces actions nécessitent des ressources financières de 1 456 400 000 FCFA sur les trois ans.

Le responsable de ces actions est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

ENGAGEMENT 3: Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020.

Impact attendu

1. Nombre d'agents de santé communautaire impliqués dans le programme
2. Nombre de femmes recrutées par les agents de santé communautaire qui utilisent la PF

Actions proposées

1. Réaliser une étude pilote pour la délégation de tâches pour la prescription des contraceptifs de courte durée d'action par les Agents communautaires dans trois districts sanitaires
2. Réviser les documents de directives, module de formation et supports gestions des données
3. Reproduire les supports de gestion des données
4. Renforcer les capacités de 4000 agents de santé communautaires (Formation et équipement) pour les activités de PF
5. Approvisionner les agents de santé communautaires en produits contraceptifs

Ces actions nécessitent des ressources financières de 1 158 000 000 FCFA sur les trois ans. Ce montant est reparti comme suit : 506 571 429 F CFA en 2018, 434 285 714 en 2019 et 217 142 857 en 2020.

Le responsable de ces actions est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique appuyé par ses partenaires

ENGAGEMENT 4: Renforcer l'offre des services de PF dans 100 établissements sanitaires y compris des SSSU-SAJ pour l'adapter aux besoins des adolescents et jeunes d'ici à 2020

Impact attendu

1. Nombre d'établissements sanitaires y compris des SSSU- SAJ qui offrent des services de PF adaptés aux besoins des adolescents et jeunes
2. Nombre de prestataires de santé formés à l'offre de services de santé adaptés aux adolescents et jeunes (objectif 300).

Actions proposées

1. Former 300 prestataires d'établissements sanitaires de premiers contacts y compris les 163 SSSU-SAJ pour répondre aux besoins des adolescents et jeunes
2. Equiper 42 (SSSU-SAJ) pour en faire des services totalement adaptés aux adolescents et jeunes et 58 établissements sanitaires
3. Développer des outils de communication avec les NTIC (U-report) pour un comportement favorable à la santé des adolescents et des jeunes
4. Installer la « plateforme ados et jeunes » dans 20 chefs-lieux de Régions sanitaires

Ces actions nécessitent des ressources financières de 780 000 000 FCFA sur les trois ans.

Le responsable de ces actions est le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique appuyé par ses partenaires

ENGAGEMENT 5: Renforcer l'ensemble de la chaîne nationale d'approvisionnement en médicament pour accroître la disponibilité des produits de la planification familiale à tous les niveaux de la pyramide sanitaire avec pour cibles:

- 100% au niveau central,
- 100% au niveau district
- et 75% au niveau des points de prestation de service (PPS)

Impact attendu

Renforcement de la chaîne d'approvisionnement pour une bonne disponibilité des médicaments et autres produits de santé au niveau central, districts et périphérique.

Actions proposées

Les actions ci-après seront mise en œuvre dans le cadre du PNSCA 2016 – 2020 et concourront à respecter les engagements pris. Il s'agit de :

1. Axe d'intervention N°1: Amélioration de la distribution des produits de santé jusqu'au dernier kilomètre
2. Axe d'intervention N°2: Renforcement des capacités de stockage des pharmacies publiques
3. Axe d'intervention N°3: Harmonisation et intégration du SIGL
4. Axe d'intervention N°4: Renforcement des capacités des ressources humaines à la gestion des produits
5. Axe d'intervention N°5: Amélioration de la gouvernance et du financement de la chaîne d'approvisionnement

Le coût des besoins en financement est estimé à 10 millions d'USD à raison de 1,5 millions USD en 2017, 3 millions USD en 2018 et 3 millions USD en 2019 et 2,5 millions USD en 2020 (soit 1 500 000 000 F CFA en 2018, 2 000 000 000 en 2019 et 1 250 000 000 F CFA en 2020).

Le texte qui suit résume l'engagement pris par le gouvernement de la Côte d'Ivoire au Sommet de Londres sur la planification familiale, le 11 juillet 2012.

Objectifs

1. Augmenter la disponibilité de la planification familiale dans les établissements de santé pour la faire passer de 60 % en 2010 à 100 % en 2015.

Engagements financiers

La Côte d'Ivoire s'engage à accroître les ressources allouées à la PF, notamment aux produits contraceptifs.

Engagements concernant le programme et les prestations de services

La Côte d'Ivoire s'engage à renforcer les services communautaires, à étoffer la gamme des méthodes de PF, et à offrir l'accès aux méthodes de PF aux vivants avec le VIH et aux jeunes dans le cadre de la stratégie nationale visant à éliminer la transmission mère-enfant.

The Government of Ivory Coast updated its commitment at the Family Planning Summit in London, UK on July 11, 2017. The following summarizes the government's family planning goals and policy, financial, and programmatic pledges.

With its updated commitment, the Government of Cote d'Ivoire, seeks to:

- Increase the modern contraceptive prevalence rate (all women)
- Decrease the percentage of unmet need for modern contraception
- Decrease the maternal mortality ratio

Following the mid-term of the London Summit held July 11, 2017, the Ivory Coast will:

- Continue to increase the availability of family planning in the public and private health institutions to move it to 90.8% in 2017 to 100% by 2020;
- Increase of at least 10% per year until 2020, the resources allocated to the purchase of contraceptives that are 400 million CFA francs in 2017;

- Embed the distribution of contraceptives in the minimum package of activities 4000 community health workers by 2020;
 - Strengthening the supply of FP services in 100 health facilities including SSSU-SAJ to suit the needs of adolescents and young people by 2020;
 - Strengthen the overall national drug supply chain to increase product availability of family planning at all levels of the health system with 100% centrally targeted 100% at the district level, and 75% the level of service delivery points (SDPs).
-

The following text summarizes the commitment made by the Government of Côte d'Ivoire at the London Summit on Family Planning on July 11, 2012.

Objectives

Cote d'Ivoire's objective is to increase family planning availability through health facilities from 60 percent in 2010 to 100 percent in 2015.

Financial Commitments

Cote d'Ivoire commits to increasing resources allocated to family planning, including contraceptive commodities.

Program & Service Delivery Commitments

Cote d'Ivoire commits to strengthening community-based services, expanding the family planning method mix, and providing access to family planning methods for women living with HIV and youth as part of national strategy to eliminate mother-to-child transmission.